



A.P.A.T.O.S.

AMICALE DU PERSONNEL INGENIEUR ADMINISTRATIF,
TECHNIQUE, OUVRIER, DE SERVICE,
DE SANTE ET DE BIBLIOTHEQUE

PROCEDURE DU VOTE PAR CORRESPONDANCE

Pour des raisons de logistique et de pratique, (nous ne pouvons nous permettre de tenir un bureau de vote pendant toute une journée), le vote pour l'élection des membres du Conseil d'Administration se fera par correspondance.

Chaque Amicaliste recevra par courrier interne ou externe :

- 1 enveloppe bleue
- 1 bulletin de vote
- 1 enveloppe (Timbrée pour les personnes extérieures au campus) pré – remplie à adresser par courrier postal ou interne à « *Amicale A.P.A.T.O.S – Route de Mende – 34199 MONTPELLIER Cedex 5* »
- 1 fiche de présentation des différents candidats à cette élection.

Procédure électorale :

- 1 – Le bulletin de vote est composé de, un à plusieurs noms. Il est possible de rayer tout ou partie des noms présents sur cette liste ou de rajouter un nom.
- 2 – Tout graffiti ou signe distinctif rendra ce bulletin « Nul ».
- 3 – Prendre le bulletin de vote, et l'insérer dans l'enveloppe « bleue ».
- 4 – Insérer l'enveloppe « bleue » dans l'enveloppe déjà pré – imprimée en n'oubliant pas d'inscrire au dos vos noms, prénoms, Situation professionnelle (service auquel vous êtes rattaché ou retraité), ne pas omettre de dater et signer.
- 5 – Adresser votre enveloppe par courrier à l'Amicale.
- 6 – Votre courrier doit nous parvenir avant **Jeudi 7 Février 2008 – 17 heures**

VOTEZ nombreux !

Bien Amicalement,

Le Conseil d'Administration de l'Amicale.

Amicale A.P.A.T.O.S.

Université Paul Valéry - Montpellier 3 - route de Mende - F-34199 MONTPELLIER Cedex 5
Tél. 04 67 142042 - Télécopie: 0467 142052